



AMBASSADE DE FRANCE EN IRLANDE
SERVICE ECONOMIQUE

Le Chef de Service

Dublin, le 31 janvier 2018

Affaire suivie par : Brice Reguimi

L'investissement direct étranger en Irlande en 2016

Résumé : En 2016, l'Irlande a enregistré des flux sortants d'IDE à hauteur de 26,5 Mds€ et des flux entrants à hauteur de 13 Mds€, faisant du pays le 9^{ème} investisseur et la 19^{ème} destination d'IDE au monde. Le stock d'ID irlandais à l'étranger est similaire à celui d'IDE en Irlande, à environ 800 Mds€ (290% du PIB du pays). La France était le 6^{ème} récipiendaire d'ID irlandais dans le monde et le 9^{ème} investisseur en Irlande de par son stock, alors que les flux d'ID entre les deux pays étaient négatifs dans les deux sens. L'attractivité de l'Irlande, qui repose principalement sur sa fiscalité avantageuse, pourrait être menacée par la réforme fiscale aux Etats-Unis et les propositions de réformes européennes. Le Brexit pourrait néanmoins représenter une opportunité pour la République.

1. **Malgré les distorsions comptables de 2015, l'Irlande conserve son attractivité en 2016**

L'Irlande était le 9^{ème} investisseur mondial en 2016¹ avec 26,5 Mds€ d'IDE totaux² (dont +44 Mds€ d'ID de fonds propres), juste derrière la France - en perte de 7 places par rapport à l'année précédente, traduisant l'activité particulièrement importante des entreprises multinationales en 2015³. Le pays était ainsi le 3^{ème} investisseur européen. Les flux d'investissement en fonds propres irlandais avaient pour principales destinations les États-Unis (+18,1 Mds€), le Royaume-Uni (+10,3 Mds€), et les centres offshores mondiaux (+5 Mds€).

Le stock total d'investissements irlandais à l'étranger² était le 12^{ème} plus important au monde en 2016¹, inchangé depuis l'année dernière. Le CSO évalue le stock total d'IDE irlandais à près de 800 Mds€ (3,2% du stock d'IDE mondial) – la grande majorité étant constituées d'ID en fonds propres et de bénéfices réinvestis (725 Mds€). Les deux tiers des investissements en fonds propres irlandais sont localisés dans l'UE, dont le premier récipiendaire est le Luxembourg (qui représente 2/3 du stock d'investissements irlandais en Europe et près de la moitié du stock mondial). Il peut s'agir d'actifs financiers détenus au Luxembourg par des sociétés britanniques ou américaines ayant établi leur siège fiscal en Irlande. Les seconds récipiendaires d'investissements en fonds propres irlandais sont d'ailleurs les États-Unis (116 Mds€, soit 16%), suivis du Royaume-Uni (79 Mds€, soit 11%) - la France se situant à la 6^{ème} place, contre 9^{ème} en 2015. Par ailleurs, près de 80 Mds€ d'ID totaux irlandais étaient localisés dans des centres offshores, soit 10% du stock total d'ID irlandais dans le monde.

Après un pic à +195 Mds€ en 2015, les flux d'IDE totaux à destination de l'Irlande ont fortement diminué en 2016, s'établissant à 13 Mds€⁴. Le pays était ainsi la 19^{ème} destination d'IDE dans le monde en 2016 (contre 2^{ème} en 2015). Cette baisse s'explique là encore très largement par les relocalisations d'actifs de propriété intellectuelle par les FMN et les opérations de financement intra-groupe intervenues en 2015. Si les flux de fonds propres ont diminué, passant de +140 Mds€ en 2015 à +95 Mds€ en 2016, ils restent néanmoins solides. La baisse la plus marquée concerne les « autres opérations intra-groupe », de +13 Mds€ en 2015 à -116 Mds€ en 2016⁵. Les centres offshores mondiaux étaient les premiers investisseurs en Irlande toutes

¹ Selon les données de l'UNCTAD

² IDE totaux correspond à la somme des (1) fonds propres investis, (2) Bénéfices réinvestis et (3) autres opérations intra-groupe – voir encadré 1.2 en Annexe 1

³ Voir encadrée 1.1 en Annexe 1

⁴ Selon les données du CSO

⁵ Annexe 2

catégories d'ID confondues (+86 Mds€) et notamment en fonds propres (+53 Mds€), devant les Etats-Unis (20,7 Mds€ d'ID en fonds propres) et les Pays-Bas (+13 Mds€).

Le stock d'IDE en Irlande était de près de 800 Mds€ en 2016⁴, en baisse par rapport à l'année précédente (815 Mds€). La grande majorité était constituée d'IDE en fonds propres et en bénéfiques réinvestis (706 Mds€), en hausse par rapport à 2015 (590 Mds€), tandis que le stock d'autres opérations intra-groupe était en baisse (93 Mds€ en 2016 contre 225 Mds€ l'année précédente). Les centres offshores étaient les premiers investisseurs en fonds propres en Irlande (180 Mds€), suivis du Luxembourg (130 Mds€), puis des Etats-Unis (95 Mds€). La France était le 8^{ème} investisseur en Irlande (contre 7^{ème} en 2015) avec un encours de fonds propres de 18,5 Mds €.

2. Investissements bilatéraux entre la France et l'Irlande : flux négatifs et baisse des stocks

Selon les données de la Banque de France, l'année 2016 a été marqué par des flux négatifs dans les deux sens : le désinvestissement irlandais en France a atteint -1,1 Md€ (contre -0,5 Md€ en 2015) et le désinvestissement français en Irlande -2,4Mds€ (contre +3,7 Mds€ en 2015). Si le flux négatif d'investissements irlandais vers la France est principalement dû aux autres opérations de financement intra-groupes (-1,1 Md), les fonds propres français investis en Irlande étaient eux aussi négatifs (-168 m€), notamment dans le secteur de l'information et de la communication (-264 m€). Le flux négatif d'investissements français vers Irlande s'explique aussi principalement par les opérations de financement intra-groupes (-3 Mds€), notamment dans le secteur de la publicité (-4,3 Mds€). De même, le flux de capitaux propres était également négatif (-231 m€), principalement dans le secteur des activités financières et d'assurance (-259 m€).

Le stock net d'ID irlandais en France était en baisse de près de 20% en 2016, s'établissant à 4,1 Mds€. Les investissements de fonds propres irlandais se concentraient principalement dans les secteurs des activités immobilières (2,5 Mds€) et des activités financières et d'assurance (1,2 Md€). Le groupe cimentier **CRH**, présent en France depuis 1996, était le premier employeur irlandais dans l'hexagone avec plus de 4500 salariés, suivi par l'entreprise papetière **Smurfit Kappa** – présente en France depuis 1994 – employant près de 4500 salariés sur 50 sites industriels répartis sur toutes les régions françaises. La société de conseil **Accenture** comptait quant à elle 3 000 salariés et l'entreprise de distribution de vêtements **Primark**, basée à Dublin, a créé plus de 2 500 emplois en France. Parmi les autres investisseurs irlandais en France, peuvent être cités le groupe spécialiste en appareils électroniques et de chauffage **Glen Dimplex** (1 500 employés), le spécialiste de l'emballage rigide **Ardagh Packaging** (1200 employés), le leader mondial de l'isolation **Kingspan** (800 salariés), le groupe alimentaire Kerry Group (500 salariés), ainsi que la holding DCC et le groupe informatique **Experian**.

Le stock net d'ID français en Irlande était également en baisse de près de 10%, s'établissant à 20,8 Mds€ (2,4 Mds€ de capitaux propres – l'essentiel du stock correspond donc à des opérations financières intragroupes). Les investissements français en fonds propres se concentraient dans les activités financière et d'assurance (10,8 Mds€), l'industrie agro-alimentaire (6 Mds€) et les TIC (4,2 Mds€). Plusieurs établissements français sont implantés dans le centre de services financiers internationaux de Dublin (*International Financial Services Centre* - IFSC) : **BNP Paribas**, **Société Générale**, **Caceis** (filiale du **Crédit Agricole**), ainsi qu'**Airbus Financial Services**. Les grands acteurs français de l'assurance sont également présents à Dublin : **AXA**, **CACI (Crédit Agricole)**, **Coface**, **Euler Hermes** et **SCOR**. Le secteur agroalimentaire est représenté par **Danone** et **Pernod Ricard** (qui a fait l'acquisition en 1988 d'**Irish Distillers**, premier producteur de whiskies irlandais et propriétaire de la marque **Jameson**). Dans les industries manufacturières, la pharmacie est le principal secteur d'activité avec **Servier**, dont le site de production de médicaments destinés au marché irlandais et européen est installé en Irlande depuis 1989. Parmi les autres industries manufacturières, **Valéo** et **Saint-Gobain** possèdent des investissements en Irlande. Dans le secteur de l'énergie, **Schneider Electric** et **Veolia** sont devenus d'importants acteurs du marché local, de même qu'**Alstom** qui a vendu deux centrales électriques (Dublin en 2002 et Cork en 2010). La présence française est également significative dans le secteur des services (**Mazars**, **Publicis Media**, **Hopscotch**, **Sodexo**), des transports (**Geodis**, **Touax**, **Le Petit Forestier**) et de l'aménagement urbain (**J.C Decaux International**).

En 2016, Business France a soutenu 11 projets d'investissements⁶ irlandais en France, créant ou maintenant 372 emplois. Parmi ces projets, peuvent être cités : (1) la construction à Sorgues d'une nouvelle unité de fabrication de systèmes de traitement des eaux usées par la société **Tricel**, qui prévoit également d'y investir 2,5 m€ ; (2) l'ouverture d'un bureau et d'un centre de R&D à Jouy-en-Josas par le fabricant d'antennes externes **Taoglas Antenna Solutions** ; (3) la reprise de Continental Nutrition par **C&D Food, filiale de l'irlandais ABP**, permettant de maintenir 270 des 358 emplois à Boulogne-sur-Mer et qui s'est engagé à y investir 60 m€.

3. L'attractivité de l'Irlande pour les ID, reposant principalement sur une fiscalité avantageuse, pourrait être menacée par le contexte international

La place privilégiée de l'Irlande pour l'attraction des IDE repose avant tout sur son environnement fiscal avantageux (taux d'IS à 12,5% et facilité d'établir des montages fiscaux à des fins d'optimisation). La République est ainsi le « hub » européen de nombreuses entreprises multinationales (notamment américaines), principalement dans les secteurs de l'informatique (ex. Apple, Google, Facebook) et pharmaceutique. Il en résulte une dépendance croissante de l'Irlande, aux investissements étrangers, qui représentaient en 2016 environ 290% de son PIB, la moitié de la valeur ajoutée du pays et près d'un cinquième de l'emploi dans le secteur privé (emplois directs et indirects).

Les changements de l'environnement fiscal international sont ainsi susceptibles d'impacter significativement l'attractivité de l'Irlande, en remettant en cause sa place dans les opérations d'optimisations fiscales des entreprises. D'une part, l'adoption par le Congrès américain du « *Tax Cuts and Jobs Act* » prévoit notamment une réduction importante de l'IS, une « amnistie fiscale » pour le rapatriement sur le territoire américain des fonds offshore détenus par les multinationales, des mesures dissuadant certaines opérations avec des entités établies hors des Etats-Unis ainsi qu'un régime d'imposition préférentiel sur les revenus de propriété intellectuelle de source étrangère (l'un des principaux vecteurs d'optimisation fiscale à partir de l'Irlande). D'autre part, les propositions de la Commission européenne sur l'ACCIS et sur une taxe européenne sur le numérique modifieraient la façon dont les multinationales sont imposées, en se concentrant sur l'endroit où les profits sont réalisés plutôt que l'endroit où ils sont enregistrés.

L'Irlande est en revanche en bonne position pour attirer les entreprises installées au Royaume-Uni souhaitant conserver un accès au marché unique après le Brexit. Pays anglophone, possédant une juridiction de *Common Law*, une main d'œuvre qualifiée et un marché du travail flexible, l'Irlande possède, au-delà de sa fiscalité avantageuse, des atouts indéniables. L'IDA (Agence du développement industriel, créée en 1970), bras armé de l'attractivité de l'Irlande, a redoublé d'efforts depuis l'annonce du résultat du referendum britannique. Le secteur financier est particulièrement concerné : Bank of America Merrill Lynch, Citigroup, Morgan Stanley, Barclays, JP Morgan et Mirae ont annoncé leur intention d'augmenter leurs investissements en Irlande, voire d'y transférer leur siège européen.

* * *

L'attractivité de l'Irlande est un pilier essentiel de l'économie nationale. Les multinationales ont été le principal soutien du pays pendant la crise et sont le principal moteur de la reprise depuis 2014. Membre de l'UE, l'Irlande offre un accès à un marché de près de 500 millions de consommateurs et une législation fiscale permettant à ces sociétés de minimiser leurs impôts. Mais le pays est confronté à deux chocs simultanés et majeurs : la sortie de l'UE de son premier partenaire économique et un changement de l'environnement fiscal international. Pour préserver son attractivité dans ce contexte difficile, l'Irlande devra impérativement remédier à son déficit d'infrastructures (transports, logement, éducation, système de soins).

⁶ Business France, Rapport sur l'internationalisation de l'économie française – Bilan 2016 des IDE en France

ANNEXE

1.1 – Encadré : Distorsions comptables des IDE de et vers l'Irlande en 2015

Impact des restructurations des firmes multinationales sur les IDE de et vers l'Irlande

Les opérations de domiciliation fiscale (« redomiciled PLCs » et inversions fiscales) gonflent artificiellement le côté « actifs » de la position d'investissement irlandaise. Les « redomiciled PLCs », notamment, sont des entreprises qui déplacent leur siège fiscal en Irlande, afin d'y transférer leurs profits et de bénéficier d'un taux d'impôts sur les sociétés (IS) plus faible, sans y mener une véritable activité économique. Dans le cas des inversions fiscales, une société irlandaise fusionne avec une entreprise de taille bien plus importante, et le siège de la nouvelle entité est établi en Irlande. Dans les deux cas, les actifs situés dans les pays où ces entités mènent principalement leurs opérations deviennent des actifs irlandais localisés à l'étranger, ce qui a pour effet d'augmenter le stock des IDE de l'Irlande à l'étranger (sans toutefois apparaître en tant que flux). Les « redomiciled PLCs » et les inversions ont un impact notable sur les comptes nationaux irlandais depuis le début des années 2010, mouvement qui s'est considérablement accéléré en 2015.

En outre, les relocalisations de portefeuilles d'actifs de propriété intellectuelle par les firmes multinationales (FMNs) ont un impact important sur le côté « passifs » : en 2015, environ 277 Mds€ d'actifs ont fait l'objet d'une reclassification et ont été relocalisés au sein de filiales situées en Irlande. Ces mouvements gonflent le stock d'IDE entrants irlandais, notamment en provenance des Etats-Unis, sans donner lieu à une hausse des transactions. Le stock d'IDE américain en Irlande a ainsi augmenté de près de 350 Mds€ en 2015 bien que le flux annuel entrant n'ait atteint que 100 Mds€. Les bénéfices réalisés à partir de ces actifs relocalisés en Irlande peuvent être rapatriés dans le pays de résidence de la maison-mère de la FMN. Les bénéfices non distribués (retained earnings) restent en revanche en Irlande et sont comptabilisés comme des flux d'IDE entrants. La maison-mère étrangère peut aussi choisir de financer la filiale irlandaise par le biais d'un prêt intergroupe, qui sera également comptabilisé comme un IDE entrant en Irlande.

Ces relocalisations de propriété intellectuelle (PI) en Irlande constituent une partie de la réponse des FMN au country-by-country report mis en place dans le cadre de l'initiative BEPS de l'OCDE, et plus généralement à la pression exercée par les autorités publiques afin que les FMN soient imposées là où elles génèrent leur valeur ajoutée (VA). Ce transfert massif d'actifs de PI en Irlande en 2015 ainsi que l'enregistrement dans la comptabilité nationale irlandaise des revenus de royalties associés expliquent que la croissance du PIB ait atteint 26 % en 2015.

1.2 – Encadré : Définitions des trois grandes catégories d'IDE

Les investissements en capital social ou « capitaux propres » : ce poste recouvre les prises de participation de plus de 10% dans des sociétés. Il comprend également les souscriptions aux augmentations de capital et les dotations de succursales. Il inclut également les investissements immobiliers ;

Les bénéfices réinvestis : il s'agit de la partie non distribuée et mise en réserve des résultats opérationnels courants des filiales et des autres participations à l'étranger. Elle est prise en compte à hauteur de la quote-part du capital social détenu par l'investisseur ;

Les « autres opérations » ou « prêts entre affiliés » : il s'agit (i) des prêts entre les investisseurs directs et les entreprises dans lesquelles ils ont investi et (ii) des prêts entre entreprises appartenant à un même groupe situées dans des pays différents, même lorsqu'elles n'ont pas de lien en capital social. Toutes les opérations de prêts n'y sont toutefois pas retracées : malgré les recommandations du FMI, les prêts obligataires et les crédits commerciaux restent à ce jour retracés au sein des investissements de portefeuille et des crédits commerciaux donc dans d'autres rubriques de la balance des paiements.

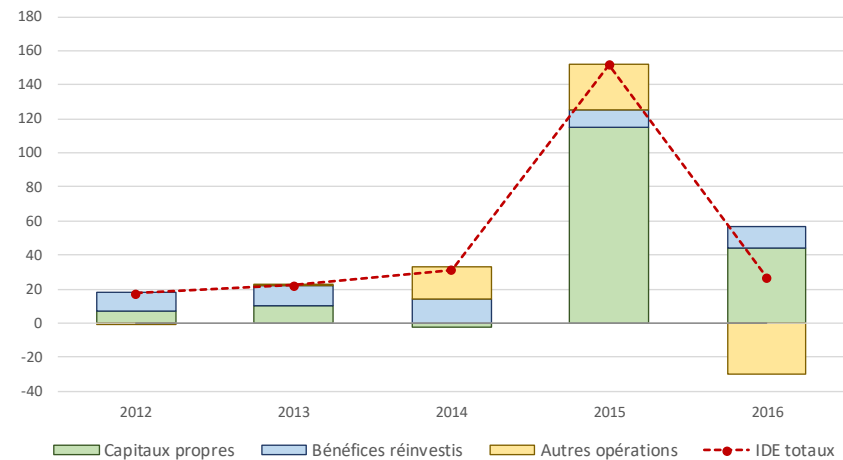
A noter que les revenus des IDE sont enregistrés dans un autre poste de la balance des paiements, au sein de la balance courante.

Source : Direction Générale du Trésor

2 – Investissements directs à l'étranger – flux

Flux d'ID irlandais à l'étranger

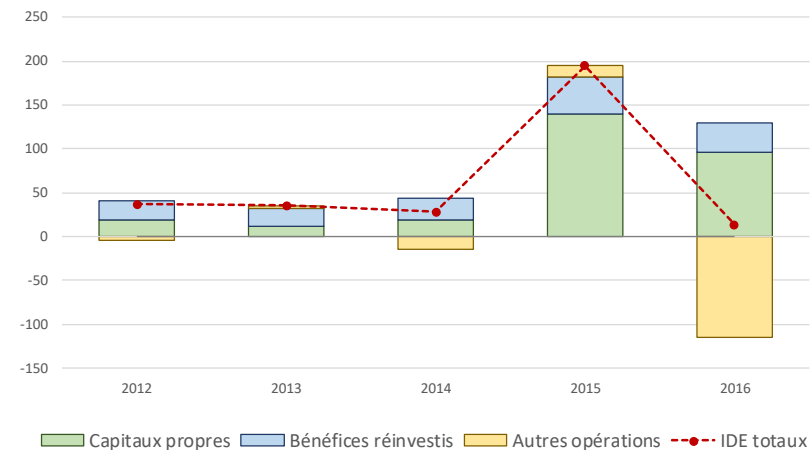
En milliards d'euros



Source: CSO

Flux d'IDE en Irlande

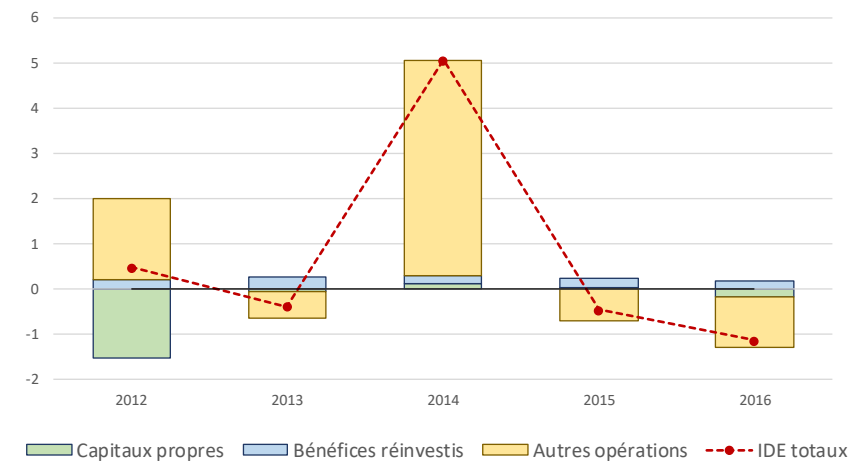
En milliards d'euros



Source: CSO

Flux d'ID irlandais en France

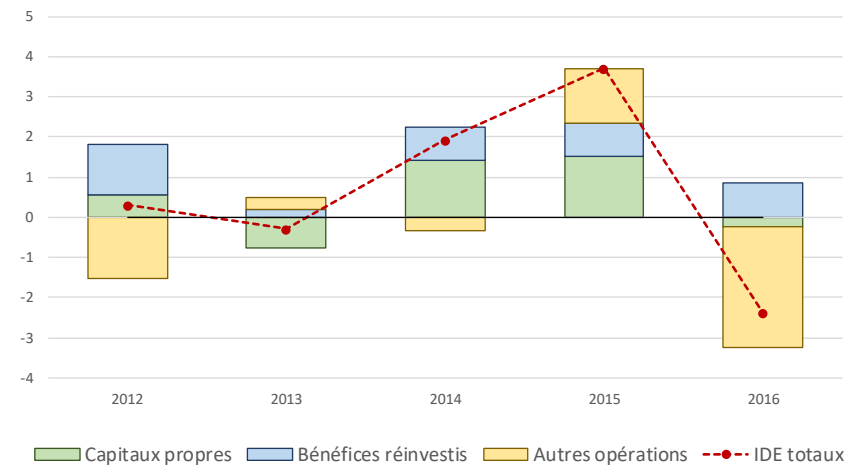
En milliards d'euros



Source : Banque de France

Flux d'ID français en Irlande

En milliards d'euros

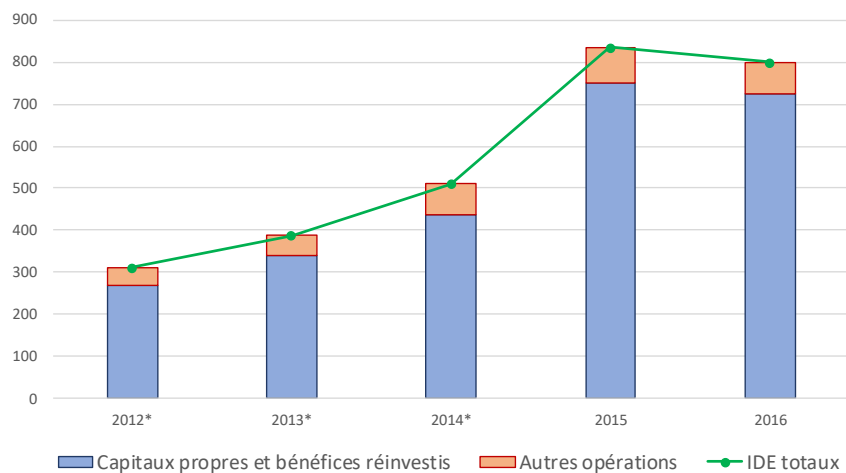


Source : Banque de France

3 – Investissements directs à l'étranger – stock

Stock d'ID irlandais à l'étranger

En milliards d'euros

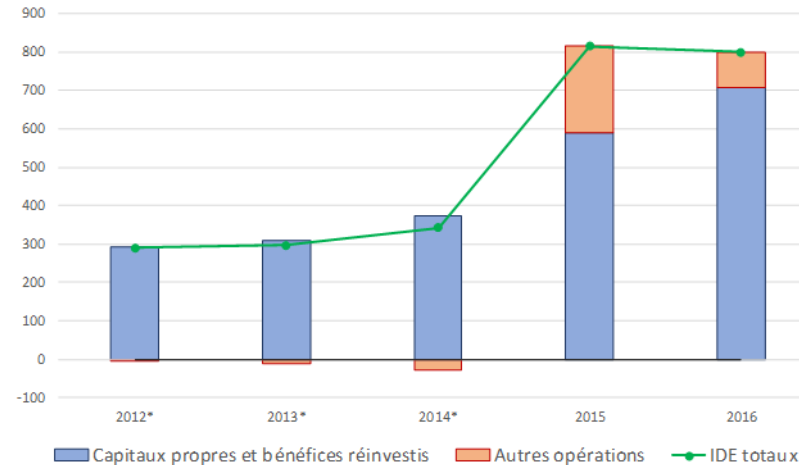


*Chiffres de 2016 non révisés

Source : CSO

Stock d'IDE en Irlande

En milliards d'euros

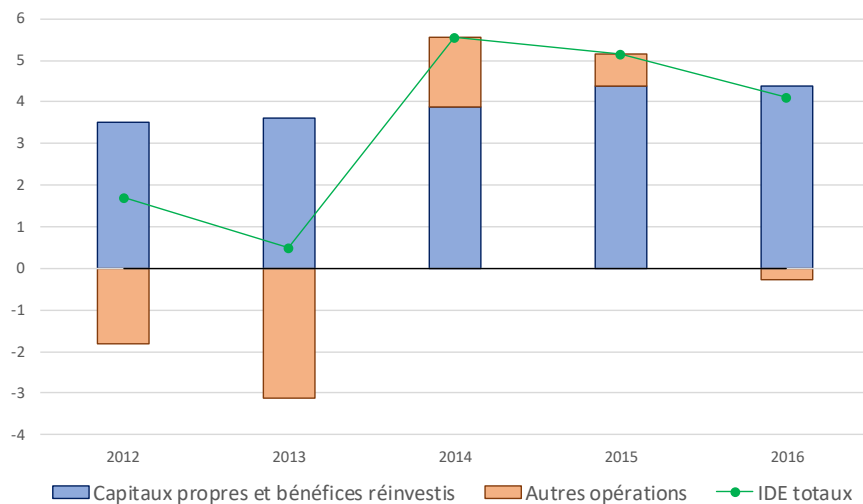


*Chiffres de 2016 non révisés

Source : CSO

Stock d'ID irlandais en France

En milliards d'euros



Source: Banque de France

Stock d'ID français en Irlande

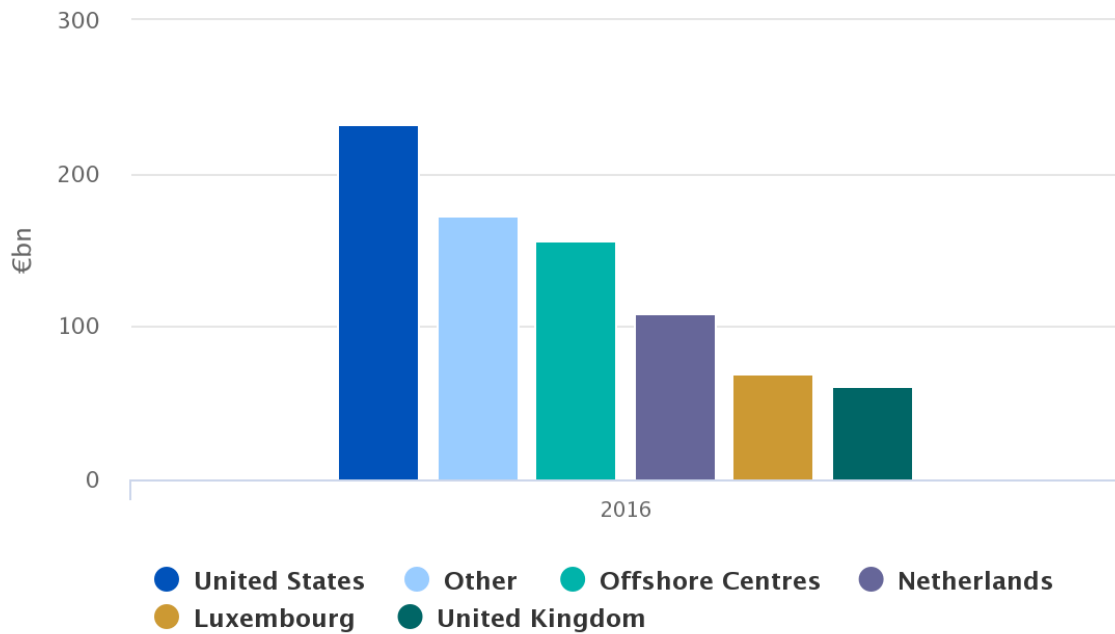
En milliards d'euros



Source: Banque de France

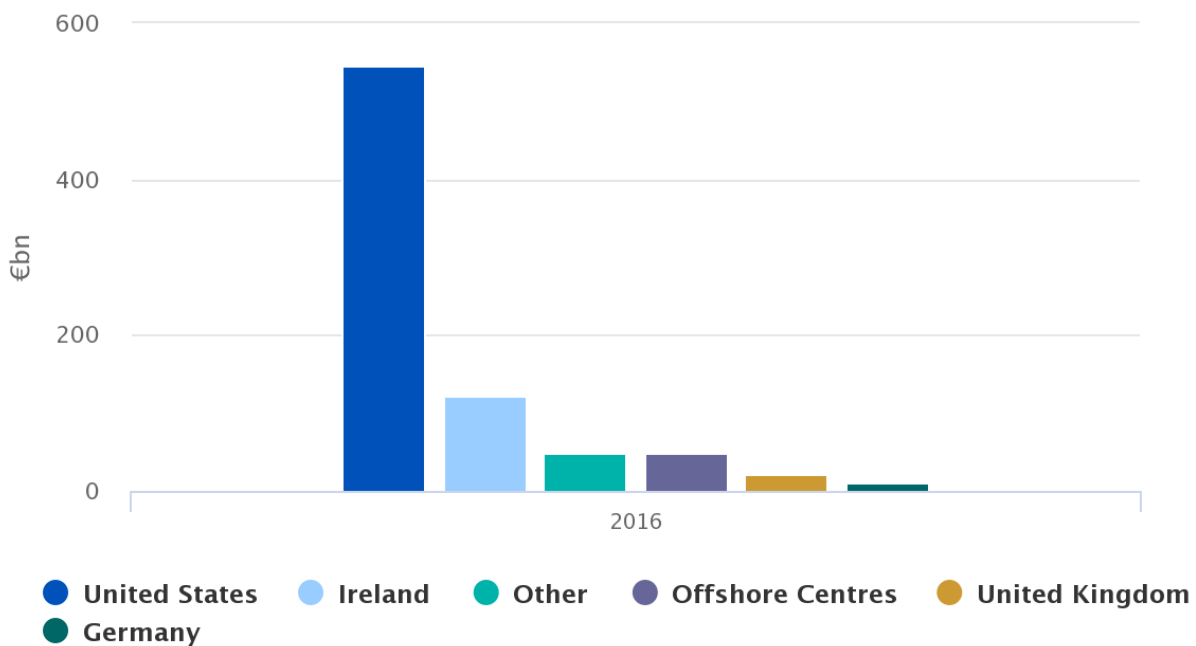
4 – Comparaison des stocks d'IDE en Irlande selon la règle de l'investisseur immédiat et de l'investisseur ultime

Figure 2 Stock of Inward Direct Investment by Immediate Investor 2016



Source: CSO Ireland

Figure 3 Stock of Inward Direct Investment by Ultimate Investor 2016



Source: CSO Ireland